

**BURKINA FASO**

Unité-Progrès-Justice



**REPUBLIQUE DU MALI**

Un Peuple-Un But-Une Foi



**REPUBLIQUE DU NIGER**

Fraternité-Travail-Progrès



## **COMMUNIQUE CONJOINT N° 001 DU BURKINA FASO, DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET DE LA REPUBLIQUE DU NIGER**

Désireux de réaliser l'intégration entre les Etats de la sous-région et mus par les idéaux de fraternité, de solidarité, d'entraide, de paix et de développement, Leurs Excellences Le Général Aboubacar Sangoulé Lamizana, Le Général Moussa Traoré et Le Lieutenant-Colonel Seyni Kountché, respectivement Chefs d'Etat de la Haute Volta (actuel Burkina Faso), du Mali et du Niger, créaient avec douze (12) de leurs pairs, le 28 mai 1975, à Lagos, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Après 49 ans d'existence, les vaillants peuples du Burkina, du Mali et du Niger, constatent avec beaucoup de regrets, d'amertume et une grande déception que leur Organisation s'est éloignée des idéaux de ses pères fondateurs et du panafricanisme.

En outre, la CEDEAO, sous l'influence de puissances étrangères, trahissant ses principes fondateurs, est devenue une menace pour ses Etats membres et ses populations dont elle est censée assurer le bonheur.

En effet, l'organisation n'a pas porté assistance à nos Etats dans le cadre de notre lutte existentielle contre le terrorisme et l'insécurité ; pire, lorsque nos Etats ont décidé de prendre leur destin en mains, elle a adopté une posture irrationnelle et inacceptable en imposant des sanctions illégales, illégitimes, inhumaines et irresponsables en violation de ses propres textes ; toutes choses qui ont davantage fragilisé les populations déjà meurtries par des années de violence imposée par des hordes terroristes instrumentalisées et téléguidées.

Face à cette situation qui perdure, Leurs Excellences, Le Capitaine Ibrahim Traoré, Le Colonel Assimi Goïta et Le Général de Brigade Abdourahamane Tiani, respectivement Chefs d'Etat du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger, prenant toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leurs populations, décident en toute souveraineté du retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Fait à Ouagadougou, à Bamako et à Niamey, le 28 janvier 2024

Pour le Burkina Faso,  
Le Ministre de la  
Communication, de la Culture,  
des Arts et du Tourisme, Porte-  
parole  
du Gouvernement,



**Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO**

*Chevalier de l'Ordre du mérite, des arts,  
des lettres et de la communication*

Pour la République du Niger,  
Le Ministre de la Jeunesse, de la  
Culture, des Arts et des Sports,  
Porte-parole du Conseil  
National pour la Sauvegarde de  
la Patrie



**Colonel Abdoulaye MAIGA**

*Chevalier de l'Ordre National*

Pour la République du Niger,  
Le Ministre de la Jeunesse, de la  
Culture, des Arts et des Sports,  
Porte-parole du Conseil  
National pour la Sauvegarde de



**Colonel-Major**

**Abdourahamane AMADOU**

*Commandeur dans l'ordre national  
Du Niger*



[www.sig.gov.bf](http://www.sig.gov.bf)